

BRÈVES ÉCONOMIQUES

AFRIQUE CENTRALE

Septembre 2025

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE YAOUNDE

Coût du crédit en CEMAC : renchérissement et accès inégal

Selon les dernières données du Comité de politique monétaire de la BEAC, le taux effectif global moyen des crédits (TEG), qui mesure le coût réel du financement en intégrant intérêts et frais annexes, s'est nettement accru dans la CEMAC au T2 2025, atteignant 11,8 % contre 10,2 % au trimestre précédent. Cette progression, plus rapide que celle du taux nominal moyen (6,8 % après 6,4 %), illustre un renchérissement du crédit davantage lié aux commissions et frais que strictement au taux d'intérêt. L'écart entre TEG et taux nominaux (spread) s'est ainsi élargi de 1,6 % à 2,7 % en trois mois.

LE CHIFFRE A RETENIR

11,8 %

Taux effectif global moyen
des crédits en CEMAC

Un TEG élevé accroît la charge financière supportée par les emprunteurs et limite leur capacité d'investissement ou de consommation. **L'impact est particulièrement marqué pour les PME, dont le TEG a bondi de 11,4 % à 23,3 %**, un niveau qui rend le recours au crédit bancaire quasiment prohibitif. Ce surcoût traduit une perception accrue du risque par les banques et une stratégie de rationnement du crédit par le prix : faute d'alternatives de financement, de nombreuses PME voient leurs projets d'investissement reportés ou annulés, ce qui freine la modernisation du tissu productif et pèse sur la compétitivité hors rente. Les particuliers sont également confrontés à des conditions contraignantes (15,4 % après 14,9 %).

À l'inverse, les grandes entreprises bénéficient d'un accès plus favorable, avec un TEG ramené à 8,8 % après 9,3 % au trimestre précédent. Leur taille, leur capacité à fournir des garanties solides et leur profil de risque plus lisible pourraient expliquer ces conditions plus favorables. Elles peuvent ainsi continuer à se financer à des coûts relativement soutenables, ce qui accentue le fossé entre firmes établies et PME.

Les spreads confirment cette segmentation : très élevés pour les PME, où ils viennent renchérir un coût du crédit déjà prohibitif, plus encore pour les particuliers (6,2 %), et plus modérés pour les grandes entreprises (1,8 %). Autrement dit, le poids des commissions et frais additionnels se concentre sur les segments du marché les moins favorisés en termes d'accès au financement, alors que les grands groupes, bénéficiant de relations bancaires plus stables et de volumes d'emprunt plus importants, négocient des conditions proches du taux nominal. Cette asymétrie entretient une dualité du financement : **un crédit accessible mais concentré sur les grandes entreprises, et un crédit rare et**

coûteux pour les PME et les ménages, limitant le rôle de l'intermédiation bancaire dans le soutien à la croissance inclusive et à la diversification économique.

La ventilation par pays met en évidence de fortes différences : le Gabon (24,8 %) et la Guinée équatoriale (15,6 %) appliquent les conditions les plus restrictives, alors que le Tchad (7,2 %) et le Cameroun (7,9 %) se situent nettement en dessous de la moyenne régionale (11,8 %). Ces écarts reflètent à la fois la structure et la compétitivité des systèmes bancaires nationaux et une appréciation différenciée du risque économique par les établissements.

Ces évolutions s'inscrivent dans le cadre du nexus souverain, qui désigne l'interdépendance structurelle entre les besoins de financement des États et les bilans bancaires. Fin juin 2025, les établissements financiers détenaient près de 6 740 Mds FCFA (10,3 Mds EUR) de titres publics, soit plus des trois quarts des encours totaux. La répartition par instrument montre une prédominance des obligations assimilables du Trésor (OTA) sur les bons du Trésor assimilables (BTA), traduisant une préférence pour les maturités longues, mieux rémunérées et plus liquides. Cette orientation des portefeuilles bancaires vers la dette publique contribue à sécuriser le financement budgétaire, mais raréfie corrélativement le crédit destiné au secteur productif. Dans ce contexte, les acteurs économiques les moins favorisés en termes d'accès au financement supportent des conditions particulièrement contraignantes, à travers des TEG et des spreads élevés, renforçant un effet d'éviction latent qui pèse sur l'investissement privé et limite la contribution du système bancaire au développement économique de la CEMAC.

Ibrahim Barry, Adjoint et Conseiller financier pour l'Afrique centrale

Indicateurs macroéconomiques

	Croissance du PIB réel		Inflation (m.a)		**Solde public (% PIB)		Dette publique (% PIB)		Solde courant (% PIB)		*Dette extérieure (% PIB)	
	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025
Cameroun	3,6%	3,6%	4,5%	3,4%	-0,6%	-0,8%	42,7%	39,9%	-3,3%	-2,8%	28,4%	29,8%
RCA	1,8%	2,9%	3,4%	2,7%	-5,0%	-1,6%	60,7%	58,3%	-9,0%	-6,9%	30,9%	30,7%
Congo	2,6%	3,3%	3,1%	3,3%	2,6%	3,5%	95,4%	91,4%	1,3%	-1,4%	34,4%	32,2%
Gabon	3,1%	2,8%	1,2%	1,5%	-3,9%	-5,9%	73,4%	79,2%	4,5%	2,2%	31,6%	31,5%
Guinée Eq.	1,9%	-4,2%	3,2%	4,0%	-1,2%	-0,8%	36,2%	35,1%	-2,4%	-1,7%	7,9%	9,0%
Tchad	1,5%	1,7%	5,7%	3,9%	-2,0%	-0,5%	33,8%	33,9%	-1,3%	-3,4%	17,5%	18,6%
CEMAC	2,9%	2,4%	3,9%	3,2%	-1,1%	-1,1%	52,6%	51,5%	-1,1%	-1,9%	25,9%	26,7%
RDC	6,5%	4,7%	17,7%	8,9%	-2,0%	-2,6%	19,3%	16,3%	-4,1%	-2,9%	16,5%	17,5%
Sao Tomé	0,9%	3,1%	14,4%	9,6%	0,9%	2,6%	43,5%	37,3%	-10,2%	-5,1%	36,6%	35,1%

Source : FMI (avril 2025), **solde budgétaire global (dons inclus)

Evolution des cours des matières premières

Août-25	Matières premières énergétiques		Matières premières agricoles			Bois d'œuvre	
	Pétrole <i>Brent</i> (USD/barils)	Gaz naturel (USD/mmbtu)	Cacao (USD/kg)	Café (USD/kg)	Huile de palme (USD/mt)	Grumes (USD/mètre cube)	Bois scié
Référence/mesure							
Valeur	67	3	8	8	1026	407	644
Variation mensuelle (%)	-4%	-9%	3%	13%	5%	0%	0%
Variation annuelle (%)	-15%	46%	11%	40%	10%	6%	4%
Variation sur 5 ans	54%	26%	224%	124%	35%	-2%	2%
Variation sur 10 ans	46%	5%	141%	133%	71%	4%	-14%

Août-25	Matières premières textiles	Matières premières industrielles	Métaux et minerais			
	Coton (USD/kg)	Caoutchouc naturel (USD/kg)	Aluminium (USD/mt)	Fer (USD/tmsu)	Cuivre (USD/mt)	Or (USD/once troy)
Référence/mesure						
Valeur	2	2	2597	100	9670	3368
Variation mensuelle (%)	0%	-4%	0%	3%	-1%	1%
Variation annuelle (%)	-2%	-10%	11%	0%	8%	36%
Variation sur 5 ans	12%	26%	50%	-18%	49%	71%
Variation sur 10 ans	9%	48%	68%	78%	89%	201%

Source : World Commodities Markets (Banque mondiale)

Régional

3^{ème} session ordinaire du CPM : la BEAC maintient ses taux d'intérêts directeurs

Réuni le 29 septembre 2025, le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la BEAC a [décidé](#) de maintenir les principaux instruments de sa politique monétaire : le taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO) et le taux de la facilité de prêt marginal ont été maintenus, respectivement à 4,5 % et à 6,0 % pour le 4^{ème} trimestre 2025. Les prévisions macroéconomiques et financières actualisées en septembre 2025 par les services de la BEAC tablent sur un ralentissement de l'économie à 2,6 % (+0,2 pp de révision par rapport au CPM de juin), contre 2,7 % (-0,2 pp) en 2024, en raison du recul de l'activité pétrolière et gazière, bien que le secteur non pétrolier resterait dynamique (+3,2 % attendu en 2025, contre 3,3 % en 2024). L'inflation poursuivrait sa baisse à 2,6 % (-0,2 pp) à fin 2025. En revanche, les comptes extérieurs et publics devraient se détériorer : le déficit budgétaire hors dons passerait de -1 % du PIB en 2024 à -1,3 % en 2025, tandis que le déficit du compte courant, dons compris, se creuserait à -2,2 % du PIB, contre -0,2 % un an plus tôt. Les réserves de change baisseraient de 2,6 % à 7 101,3 Mds FCFA à fin 2025, correspondant à 4,59 mois d'importations de biens et services.

16^{ème} session ordinaire du sommet des chefs d'Etats de la CEMAC

La 16^{ème} session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etats de la CEMAC, s'est tenue le 10 septembre 2025 à Bangui, en République centrafricaine. Elle a été précédée par l'organisation d'une session extraordinaire du conseil des ministres de l'UMAC (Union Monétaire d'Afrique Centrale) et par la 43^{ème} session ordinaire du Conseil des ministres de l'Union Économique de l'Afrique Centrale (UEAC), tenues respectivement les 8 et 9

septembre à Bangui. A l'ordre du jour de la Conférence, le PREF-CEMAC (Programme des Réformes Économiques et Financières) et le PRAFI-CEMAC (Programme d'Amélioration du Fonctionnement des Institutions), ainsi que l'évolution de la situation macroéconomique, conformément aux recommandations issues de la session extraordinaire du 16 décembre 2024 à Yaoundé. Le sommet a également été l'occasion d'annoncer l'investiture du Président Congolais Denis Sassou Nguesso, à la présidence de la Conférence des Chefs d'Etats de la CEMAC, titre précédemment détenu par le Président Touadéra de la République centrafricaine.

La COSUMAF adopte de nouvelles lignes directrices en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux sur le marché financier

Le 16 septembre 2025, la COSUMAF a [publié](#) de nouvelles lignes directrices destinées aux acteurs du marché financier unifié de la CEMAC afin de renforcer la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, en cohérence avec le règlement CEMAC/UMAC du 20 décembre 2024. Bien que de nature non contraignante, ce dispositif impose aux sociétés de bourse, banques dépositaires et autres intermédiaires agréés des obligations accrues de vigilance à l'égard de la clientèle, notamment l'identification stricte des clients, ayants droit et sources des fonds, avec une attention particulière pour les personnes politiquement exposées (PPE). Le nouveau dispositif prévoit également la mise en place de cartographies des risques, la désignation de responsables conformité, la surveillance et la déclaration des transactions suspectes aux agences nationales d'investigations financières des Etats de la zone, la traçabilité renforcée des opérations ainsi que la rupture des relations d'affaires en cas de doute sur l'origine des fonds.

Signature d'une convention de partenariat entre la COBAC et la COSUMAF

Le 26 août 2025, à Yaoundé, en marge d'un atelier de la COSUMAF consacré au thème « EMF et Marchés financiers : entre défis persistants et potentiels prometteurs », la Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale (COSUMAF) et la Commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC) ont [signé](#) un accord de coopération technique, d'assistance mutuelle et d'échange d'informations. Ce partenariat aurait pour objectif de renforcer la protection des investisseurs et des consommateurs de services financiers, de promouvoir la transparence et le bon fonctionnement des marchés bancaires et financiers de la CEMAC, ainsi que de consolider la stabilité et l'intégrité du système financier régional

Cameroun

L'Etat autorise plus de 500 Mds FCFA d'emprunts extérieurs pour financer un vaste programme de développement

Entre le 10 et le 22 septembre 2025, le président Paul Biya a promulgué une série de décrets autorisant le ministre de l'Économie à contracter des emprunts extérieurs auprès d'institutions financières et de banques internationales, dans le cadre d'un ambitieux programme de développement national. Ces financements visent à soutenir des projets dans les secteurs de l'éducation, des infrastructures, de l'eau, de l'agriculture, des routes, de l'énergie et de l'agro-industrie. Dans le domaine éducatif, 36 Mds FCFA seront consacrés au Projet d'Appui à l'Éducation de Base (PAEBC), financé en partie par la Banque islamique de développement ([BID](#)) et la Banque arabe pour le développement économique en Afrique ([BADEA](#)). Pour les infrastructures, 121,3 Mds FCFA, empruntés auprès de la [Banque mondiale](#), financeront le Projet Villes et Gestion Foncière Durables (PVGFD) afin d'améliorer l'administration

foncière et l'accès aux services à Yaoundé et Douala. Ce même montant servira à financer la première phase du Programme multi-phase de sécurité de l'eau ([SEWASH](#)), pour renforcer la gestion de l'eau potable et de l'assainissement. En agriculture, un accord de financement Murabaha de 66,9 Mds FCFA avec la société internationale islamique de financement du commerce (ITFC), filiale du groupe de la BID, permettra l'acquisition d'intrants et la commercialisation du coton et du soja, dans le but de moderniser le secteur et d'accroître les revenus agricoles. Par ailleurs, dans le cadre du développement des infrastructures routières et énergétiques, le président a également validé des emprunts extérieurs impliquant la BID, la Deutsche Bank Espagne et la Standard Chartered Bank Londres. Le financement principal, d'un montant de 107,4 Mds FCFA accordé par la BID, sera dédié à la construction du tronçon Ngatt-Fébadi-Likok (145 km) du corridor Batchenga-Ntui-Yoko-Tibati-Ngaoundéré, renforçant la connectivité entre le Centre et l'Adamaoua. Deux prêts de 7,2 Mds FCFA auprès de Deutsche Bank Espagne permettront de stabiliser et renforcer les lignes électriques de Yaoundé. Un financement de près de 52 Mds FCFA (78,7MEUR) accordé par Standard Chartered Bank dont 47 Mds FCFA (71,7M EUR) sont garantis par BPI France, sera alloué au projet de fourniture et installation par le français TYLLIUM d'usines d'huile de palme, de margarine et d'hévéa.

La BAfD octroie un prêt de 136 M EUR pour soutenir l'employabilité et l'entrepreneuriat dans l'Extrême-Nord

Le 17 septembre 2025, le ministre de l'Économie a procédé, avec la Banque africaine de développement (BAfD), à la [signature](#) des accords de prêt d'un montant cumulé de 136 M EUR pour financer le programme « Bâtir les capacités et les compétences pour l'employabilité et l'entrepreneuriat dans la Région de l'Extrême-Nord du Cameroun », en abrégé CAP2E. Ce financement s'inscrit dans le cadre du Programme Spécial de Reconstruction et de Développement de l'Extrême-Nord

(PSRDREN) qui couvrira la période 2025-2030. Le CAP2E vise à renforcer les compétences techniques et professionnelles des jeunes et des femmes. Le programme prévoit la construction et l'équipement de centres de formation, l'octroi de subventions et prêts aux jeunes, ainsi que la réhabilitation d'écoles, centres de santé et hôpitaux avec intégration de systèmes solaires et des actions de reboisement.

Lancement du projet d'exploitation industrielle de la bauxite de Minim-Martap

Le Premier ministre a [procédé](#) le 24 septembre à la pose de la première pierre des travaux de construction du projet d'exploitation industrielle de la bauxite de Minim-Martap, dans le département de la Vina (région de l'Adamaoua). Le projet, porté par la société Camalco S.A, est estimé à plus de 250 Mds FCFA. Les travaux d'exploitation menés sur le projet ont permis de mettre en évidence des réserves de 1 milliard de tonnes de bauxite d'une teneur de 51 % en alumine et de 2,4 % en silice et évaluées à 16 Mds USD aux cours actuels. L'extraction, l'exploitation, et l'exportation se fera pendant 20 ans, avec une cadence de production de 10 millions de tonnes par an. L'exploitation du gisement promet des retombées économiques pour le pays, incluant 12% du chiffre d'affaires, des impôts, des dividendes, ainsi que le financement d'infrastructures modernes telles que des routes, des voies ferrées et des installations portuaires. Côté emploi, le chantier annonce 5 000 emplois directs et près de 20 000 emplois indirects. La première expédition de bauxite est attendue dès 2026.

Transformation de l'aluminium : démarrage des travaux du complexe métallurgique intégré ProAlu

Le 12 septembre 2025 à Douala, s'est [tenue](#) la cérémonie conjointe de pose de la première pierre et de signature des conventions de financement de l'usine de transformation de

l'aluminium de Proalu SA, filiale de Prometal Groupe, leader de la sidérurgie en Afrique centrale. Porté par le Groupe Hayssam El Jammal, le projet ProAlu consiste en la construction d'un complexe métallurgique intégré dédié à la transformation de l'aluminium, de l'acier prélaqué et des câbles électriques. D'un coût total estimé à 140,3 M EUR, dont 58 % financés par des partenaires tels que Proparco, Afriland First Bank, Société Générale Cameroun et BGFI, ce projet répond à la forte croissance de la demande locale en acier et aluminium dans un contexte marqué par une dépendance persistante aux importations. En plus de générer 450 emplois directs, il ambitionne de consolider l'industrialisation du Cameroun et de l'Afrique centrale en développant une filière locale moderne et compétitive, créatrice de valeur ajoutée et capable de réduire les surcoûts liés aux importations.

Inauguration d'une nouvelle cimenterie d'une capacité d'un million de tonnes à Edéa

Le 19 septembre 2025, la cimenterie Central Africa Cement (CAC) a été officiellement inaugurée à Edéa, dans la région du Littoral, par le ministre par intérim des Mines, de l'Industrie et du Développement technologique, Fuh Calistus Gentry. Implantée par des investisseurs chinois, cette unité de production, d'une capacité annuelle d'un million de tonnes, s'inscrit dans le cadre d'une ambition visant à porter la capacité nationale de production de ciment à 12,5 millions de tonnes par an dès 2025. L'usine exploitera principalement des intrants locaux tels que la pouzzolane et le calcaire, ce qui devrait permettre de réduire la dépendance au clinker importé, dont le coût demeure l'un des principaux facteurs de hausse des prix du ciment. CAC devient ainsi la deuxième cimenterie en activité dans la ville d'Edéa, après Sinafcam Sarl, également d'origine chinoise et opérationnelle depuis juin 2025.

Stockage des produits pétroliers : la SCDP annonce le lancement, d'ici 2026, de la construction d'un terminal hydrocarbures à Kribi

La Société camerounaise des dépôts pétroliers (SCDP) a [annoncé](#), le 4 septembre 2025 à Yaoundé, le lancement courant 2026 des travaux de construction d'un terminal hydrocarbures au port de Kribi, doté d'une capacité de 230 000 m³ de produits pétroliers blancs (super, gasoil, pétrole, etc.) et de 40 000 tonnes métriques (TM) de gaz domestique (GPL). Baptisé THK, ce projet à terme, permettra de doubler les capacités actuelles de stockage sur les produits blancs de la SCDP, officiellement estimées à 245 500 m³, et de multiplier pratiquement par dix ses capacités sur le gaz domestique, qui sont de 5005 TM actuellement. Ce projet phare s'inscrit dans un vaste programme de modernisation et d'expansion des infrastructures énergétiques. Outre le terminal de Kribi, la SCDP prévoit la construction d'un dépôt massif de 16 000 TM de GPL et d'un centre emplisseur de gaz à Missolé (Douala), l'ajout d'une sphère de stockage de 1 000 tonnes à Bonabéri (portant la capacité totale à 4 500 tonnes), la mise en service de deux nouveaux bacs de 6 500 m³ chacun pour le super et le gasoil à Mboppi, ainsi qu'un bac supplémentaire de 5 000 m³ à Bélabo, dans l'Est.

Extension des centrales solaires de Maroua et Guider

Le 15 septembre 2025, le ministre de l'Eau et de l'Energie a procédé au [lancement](#) des travaux d'extension des centrales solaires photovoltaïques de Maroua et Guider, situées dans l'Extrême-Nord, un projet conduit en partenariat public-privé avec le groupe norvégien Scatec, via sa filiale Release, pour un investissement de 38 M EUR. Cette expansion portera la capacité totale de production de 35,8 Mégawatt-crête (MWc) à 64,4 MWc, ajoutant 28,6 MWc de puissance et 19,2 MWh de stockage. Dès mars 2026, puis pleinement en septembre, elle permettra d'injecter 62,8 GWh supplémentaires par an dans le réseau interconnecté du Nord, renforçant significativement la part du solaire dans le mix

énergétique national. La première phase, inaugurée en septembre 2023, avait déjà apporté 36 MWc et 20 MWh de stockage, couvrant près de 40 % de la demande électrique diurne dans la région. La production nationale d'électricité du Cameroun s'élève à 1 682 mégawatts, avec pour objectif d'augmenter cette capacité à 5 000 mégawatts d'ici 2035 afin de répondre pleinement à la demande, estimée à près du double de l'offre actuelle.

Collecte des recettes douanières : vers une adoption complète de Tresor Pay en 2026

À partir du 1^{er} janvier 2026, l'ensemble des recettes douanières sera versé via Tresor Pay — la plateforme de paiement électronique du Trésor lancée en 2023 — conformément à l'arrêté N°080/CAB/PM du 28 mai 2025 visant à moderniser la gestion des finances publiques. Cette [réforme](#) étend l'usage de Tresor Pay au-delà des recettes non fiscales pour inclure les droits, taxes, redevances et charges, mettant fin aux canaux fragmentés gérés par les banques et assurant des dépôts en temps réel sur le Compte Unique du Trésor (CUT) auprès de la BEAC.

Centrafrique

Financement du PND : L'Etat obtient 9 Mds USD de promesse de financement de ses partenaires

Le gouvernement centrafricain a [obtenu](#), lors d'une table ronde internationale organisée les 14 et 15 septembre 2025 à Casablanca, des promesses de financement totalisant environ 9,2 Mds USD pour soutenir son Plan national de développement (PND 2024-2028), dont le coût global est estimé à 12 Mds USD. Cette mobilisation, coorganisée avec le Maroc, a réuni des bailleurs publics et privés. Parmi les engagements annoncés figurent ceux du groupe Banque mondiale (2,3 Mds USD), de la BafD (600 M USD), de l'Union européenne (300 M USD), de la BADEA (250 M USD), ainsi que divers investisseurs privés. Ces fonds viseront à

financer des projets stratégiques dans plusieurs secteurs clés, conformément aux objectifs du PND.

Vers la création d'un Fonds national de garantie pour faciliter le financement des PME

La République centrafricaine prévoit de créer un fonds national de garantie de crédit afin de réduire les exigences de garantie imposées par les banques et d'élargir l'accès au financement pour les petites et moyennes entreprises (PME), a déclaré le ministre de l'Économie, Richard Filakota, le 15 septembre 2025 lors de la table ronde des investisseurs du PND-RCA 2024–2028 à Casablanca. Bien que la date de lancement et le capital initial ne soient pas encore définis, ce dispositif couvrirait partiellement le risque de crédit des banques, incitant ainsi les prêts aux secteurs productifs (agriculture, artisanat, services, industrie légère) et offrirait un appui technique pour renforcer la gestion des PME. Cette initiative complète le Fonds national de garantie et d'investissement (FNGI) de 10 Mds FCFA, lancé le 21 mai 2025 avec l'appui de la Banque mondiale, et vise à lever une contrainte majeure — seulement 22 % des PME bénéficient actuellement d'un financement bancaire formel — afin de stimuler la création d'emplois, la diversification économique et l'attraction de partenaires internationaux.

Congo

Réhabilitation de la ligne électrique Pointe-Noire-Brazzaville

La réhabilitation du réseau de transport de l'électricité entre Pointe-Noire et Brazzaville a été officiellement [lancée](#) le 21 août. Confiés à la société Eni Congo, seront réhabilités environ 500 km de ligne de 220kv reliant Pointe-Noire à Brazzaville ainsi que neuf transformateurs. Réalisés grâce à un financement de la Banque mondiale, ces travaux devraient permettre de mettre fin aux pertes techniques élevées dues à la vétusté de ce réseau. En effet, le pays produit

environ 751 MGW d'électricité pour une consommation de 600 MGW mais plus de la moitié de cette énergie est perdue à cause de la vétusté des infrastructures. La Centrale électrique du Congo (CEC - dont l'Etat congolais et Eni Congo sont actionnaires respectivement à 80% et 20%) produit actuellement plus de 70 % de l'électricité du pays. La CEC fonctionne à l'aide de trois turbines dont deux qui produisent 300 MGW prévues pour desservir Brazzaville. Sur ces 300 MGW, 200 se perdent à cause de la vétusté du réseau.

TotalEnergies attributaire d'un nouveau permis offshore au Congo

Le 1er septembre 2025, TotalEnergies [annonce](#) l'acquisition d'un nouveau permis d'exploration en République du Congo, dénommé Nzombo, dont il est opérateur (50%), conjointement avec ses partenaires QatarEnergy (35%) et la compagnie nationale SNPC (15%). Situé à une centaine de kilomètres de la côte de Pointe-Noire, le permis Nzombo couvre une superficie d'environ 1 000 Km² à proximité des installations de production du permis de Moho, opérées par TotalEnergies EP Congo. Le programme de travail comprend un puits d'exploration, dont le début des opérations de forage est prévu avant la fin de l'année 2025. Selon le directeur d'exploration de TotalEnergies, cette attribution reflète la stratégie continue d'élargissement du portefeuille d'exploration du groupe ciblant des prospects à fort potentiel et pouvant être mis en production en tirant parti des installations existantes.

Le marché bancaire au Congo-Brazzaville

L'encours total des prêts bancaires des neuf banques en activité au Congo fin 2024 s'établit à 2 476,9 Mds FCFA. L'encours des dépôts s'établit à 2 752,2 Mds FCFA. Le taux de couverture des crédits par les dépôts est donc supérieur à 100 %. Le secteur privé reste en tête pour les prêts, avec près de la moitié de l'encours. L'État central demeure l'un des principaux bénéficiaires, avec un encours en hausse à 919,9 Mds FCFA. La

Société Générale Congo étant intégrée au groupe BGFIBank, ce dernier reste leader au Congo avec environ 29% de parts de marché du crédit (714,8 Mds FCFA) et 24,8% de parts de marché des dépôts (683,2 Mds FCFA), devant la Banque Sino-Congolaise pour l'Afrique (BSCA) et ses 16,1 % de crédits (400,5 Mds) et ses 20,2% des dépôts (555,7 Mds). Derrière ce duo de tête, on retrouve Bank of Africa (285,7 Mds FCFA de crédits) et Crédit du Congo (200,9 Mds). Les filiales locales d'Ecobank et de BCP se partagent les positions suivantes.

La SNPC conclut un partenariat pétrolier avec un prince belge pour développer ses actifs

La Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) a [signé](#), le 28 août 2025 à Brazzaville, un protocole d'accord avec le prince Édouard Lamoral de Ligne La Trémoille, du Royaume de Belgique pour développer ses actifs pétroliers. L'accord vise à identifier des investisseurs potentiels pour renforcer le portefeuille de projets de l'entreprise. Ce partenariat intervient dans un contexte où le FMI appelle à briser le monopole de la SNPC sur les importations de carburants jugées coûteuses et peu transparentes. Il intervient également suite à la première levée de fonds obligataire régionale de la SNPC, baptisée « SNPC 6,5 % NET 2024-2029 » durant laquelle l'entreprise publique n'a réussi à lever que 32 Mds FCFA sur un objectif de 100 Mds FCFA. Pour le Royaume de la Belgique, cet accord avec la SNPC s'inscrit dans une volonté d'ouverture sur un marché concurrentiel déjà dominé par des multinationales telles que TotalEnergies, Eni, Perenco et plusieurs acteurs chinois.

Le groupe italien ENI investit à nouveau dans la production de gaz congolais

ENI est le producteur exclusif de gaz du Congo. La compagnie prévoit de [lancer](#) une nouvelle unité de production de gaz naturel liquéfié (GNL) de 2,4 millions de tonnes au Congo d'ici la fin de l'année 2025. Cette unité sera installée au large des côtes congolaises. Elle complétera la

première unité d'une capacité de 0,6 million de tonnes par an, qui a démarré sa production en décembre 2023. Le projet Congo LNG, évalué à 5 Mds USD, vise à porter la production totale du pays à 2,25 milliards de tonnes d'ici 2026. Ce contrat permettra d'augmenter les exportations de gaz du pays, avec une Phase 1 à 1 milliard de m³/an et une Phase 2, dont le démarrage est prévu au quatrième trimestre 2025, visant à porter les exportations à 4,5 milliards de m³/an. ENI approvisionne également la Centrale Électrique du Congo (CEC), qui assure 70 % de la production électrique nationale. Les réserves gazières du Congo sont estimées à 100 milliards de mètres cubes. Le constructeur français Bourbon a annoncé le 24 juillet la signature d'un contrat de cinq ans avec Eni Congo pour le renouvellement de la flotte de "crewboats" d'ENI Congo. Ce contrat porte sur l'affrètement de six nouvelles unités.

602 000 dollars de la BAD pour le rebasage des comptes nationaux congolais

La Banque africaine de développement a [accordé](#) le 4 août 2025 un appui de 602 000 USD pour le rebasage des comptes nationaux congolais. Le rebasage permettra de mieux prendre en compte des secteurs tels services numériques, télécommunications, économie informelle, institutions à but non lucratif ou encore services financiers digitaux. Le projet facilitera la transition vers le Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008), et préparera l'adoption du SCN 2025 qui inclut à présent les biens et services environnementaux. Selon le ministre congolais de l'Économie, du Plan et de l'Intégration régionale, Ludovic Ngatsé, le projet permettra que le PIB du Congo soit évalué à sa juste valeur. Par suite le ratio d'endettement pourrait baisser, et certains indicateurs macroéconomiques s'améliorer, renforçant la transparence et la crédibilité du pays.

Le groupe turc Ulsan et le CFCO s'accordent pour la réhabilitation du réseau ferroviaire reliant Mayoko à Pointe-Noire

Le Chemin de fer Congo-Océan (CFCO) et le groupe turc Ulsan Mining Congo S.A.U ont [signé](#) le 18 juillet 2025 une convention de plus de 737 M EUR pour réhabiliter quelques 182 km de voies entre Mayoko et le port de Pointe-Noire. L'accord permettra le transport du minerai de fer du gisement de Mayoko-Moussondji vers la zone économique spéciale de Pointe-Noire. Le groupe Ulsan Holding s'est engagé à acheter notamment une vingtaine de locomotives et plus de trois cents wagons. Ulsan Mining, qui a obtenu une licence d'exploitation pour le gisement de fer de Mayoko en fin 2024, prévoit également à terme un investissement 2 milliards de dollars US pour l'implantation d'une fonderie à Pointe-Noire.

Gabon

Un projet de loi de finances 2026 adopté

Le [Conseil des ministres](#) présidé par le chef de l'Etat, Brice Clotaire Oligui Nguema a adopté le 8 septembre le projet de loi de finances 2026. Ainsi, le projet de loi de finances repose sur les principales hypothèses suivantes. Dans le secteur pétrolier, avec une légère contraction de la production de manganèse estimée à -3% (11,4 millions de tonnes métriques), compensée par une progression du prix du baril évaluée à +5% (65,1 USD). Dans le secteur minier, une baisse conjoncturelle de la production de manganèse de -3,3% (8,85 millions de tonnes), et un prix de vente stabilisé autour de 168,2 USD la tonne. Dans le secteur forestier, avec une reprise de la production de bois débité en hausse de +3,2% (1,5 millions m3), sur la base d'une dynamique espérée de redressement du secteur. La croissance économique est estimée à 7,9% pour l'année 202, tirée principalement par le dynamisme du secteur hors pétrole (+9,2%), par les investissements ainsi que par la mise en œuvre des projets structurants.

L'État lève 138,7 M EUR pour le développement urbain

Réuni en [Conseil des ministres](#) le 12 août 2025, le Gouvernement a signé un projet d'ordonnance autorisant l'État gabonais à contracter un emprunt d'un montant équivalent à 138,7 M EUR auprès de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD). Ce prêt, signé le 18 juillet 2025, est destiné au financement du Projet de Développement Urbain du Gabon (PDUG) inscrit dans le vaste programme de Développement des Infrastructures du Gabon (PADIG).

Audit des ordonnances en instance de règlement de 2022 à 2025

Le ministre de l'Economie, Henri-Claude Oyima a [annoncé](#) le 15 septembre 2025 l'ouverture d'un audit des ordonnances en attente de règlement du Trésor gabonais couvrant les activités de 2022 à 2025. Les opérateurs économiques auront du 22 au 30 septembre pour présenter leurs justificatifs de ordonnances à la Task Force. Les opérateurs qui ne se présenteront pas verront leurs ordonnances annulées.

L'État crée une centrale d'achat nationale pour lutter contre la vie chère

Réuni en [Conseil des ministres](#) le 12 août 2025, le Gouvernement a adopté le projet d'ordonnance portant création de la Centrale d'Achat du Gabon (CEAG), société d'économie mixte détenue à 37 % par l'État et à 63 % par des opérateurs nationaux du secteur de la distribution. Placée sous la tutelle technique du Ministère de l'Économie et des Finances, la CEAG aura pour mission d'acquérir, stocker, transporter et distribuer des biens essentiels, notamment les denrées alimentaires, les matériaux de construction et autres produits stratégiques. Cette initiative vise à mutualiser les volumes pour réduire les coûts, négocier directement avec les pays exportateurs

stratégiques et aménager des corridors logistiques prioritaires.

Eramet crée un poste de Directeur de la transformation de la chaîne de valeur au Gabon

Le groupe minier français a [nommé](#) Clément Jakymiw directeur de la transformation de la chaîne de valeur au Gabon afin d'accompagner la nouvelle politique nationale interdisant l'exportation de manganèse brut à partir de 2029. Ingénieur en chef du Corps des Mines, diplômé des Mines de Paris et de l'École Normale Supérieure de Lyon, Clément Jakymiw aura la responsabilité de structurer une feuille de route claire pour contribuer au développement industriel de la chaîne de valeur d'Eramet Gabon ainsi qu'au dynamisme de l'écosystème économique qui lui est associé. Selon Paulo Castellari, Directeur Général du groupe, cette démarche fait écho à l'ambition portée par le pays en matière d'industrialisation et de transformation locale, et s'inscrit dans la continuité du partenariat de long terme qui unit Eramet au Gabon.

Guinée Équatoriale

ConocoPhillips signe un accord d'exploitation gazière pour les blocs EG-27 et B4

Une délégation équato-guinéenne, conduite par le vice-président Nguema Obiang Mangué, a [signé](#) le 23 septembre à Houston un nouvel accord avec ConocoPhillips pour développer deux projets stratégiques d'exploration gazière dans les blocs EG-27 et B4, visant à renforcer les secteurs de l'énergie, de la pétrochimie, des services et de la logistique. La cérémonie, qui s'est tenue au siège de ConocoPhillips en présence du PDG Kirk Johnson, a vu le ministre des Hydrocarbures Antonio Oburu Ondo, accompagné des dirigeants des sociétés nationales pétrolières et gazières, formaliser l'accord. Les deux parties ont souligné les avantages en termes d'emplois et de développement global.

Chevron autorisé à acheminer le gaz du bloc I à Punta Europa

Le 12 septembre 2025, au terme d'une réunion avec les dirigeants de l'entreprise, le vice-président de la Guinée équatoriale a confirmé un accord issu de plus de deux ans de négociations, autorisant Chevron, via sa filiale Noble Energy EG, à transporter le gaz extrait du Bloc I vers le complexe gazier de Punta Europa pour traitement. Cette décision stratégique, intégrée au projet Gas Mega Hub, vise à valoriser pleinement les ressources gazières nationales, à renforcer la production des installations existantes et à accroître l'emploi local en créant des opportunités stables pour les nationaux. Le raccordement du champ Aseng viendra compléter les volumes déjà traités à Punta Europa, qui dispose d'unités de liquéfaction et d'exportation.

Tchad

Nouveaux accords stratégiques Tchad–CNPC pour renforcer le secteur pétrolier et électrique

Le 20 septembre 2025, le Tchad et la China National Oil & Gas Exploration and Development Company Ltd (CNPC) ont [signé](#) des accords stratégiques clés après 21 mois de négociations, notamment un Accord de Vente de Pétrole Brut (COSA) et un protocole d'accord (MOU) d'une durée de trois ans. Ces accords visent à améliorer la gouvernance et la performance de la raffinerie de N'Djamena, optimiser la production pétrolière et les flux d'exportation, tout en assurant des ajustements techniques protégeant les intérêts commerciaux des deux parties. Cette étape renforce le partenariat entre le Tchad et la Chine, symbole pour le Tchad d'un pas supplémentaire vers la souveraineté énergétique.

Le Tchad adopte une feuille de route pour une économie circulaire durable avec l'appui de la BAfD

Le 30 juillet 2025, le Tchad a [lancé](#) sa feuille de route nationale pour l'économie circulaire, avec le soutien de la Facilité africaine pour l'économie circulaire de la Banque africaine de Développement, en partenariat avec l'Alliance africaine pour l'économie circulaire (ACEF). Ce plan stratégique 2025-2035 vise à transformer le modèle économique du pays en favorisant la réutilisation des ressources, la réduction des déchets non valorisés de 40 % d'ici 2035 et la création de plus de 25 000 emplois verts. Il s'appuie sur six secteurs clés : agroalimentaire, déchets, plastiques, construction, eau et énergie, avec des actions concrètes comme la production de biogaz et le recyclage des déchets agricoles. Cette initiative vise également à diversifier l'économie tchadienne, dépendante du pétrole, tout en améliorant les conditions sociales et environnementales.

L'Union européenne intensifie son soutien pour combattre l'épidémie de choléra dans l'Est du Tchad

Face à une épidémie de choléra apparue en juillet 2025 dans le camp de réfugiés de Dougui (province du Ouaddaï) et menaçant les villages alentours, l'Union européenne a [annoncé](#), le 25 août 2025, une aide d'urgence de 1,35M EUR. Ce financement permet à plusieurs organisations partenaires de déployer des structures médicales et d'approvisionner en médicaments essentiels. Des efforts sont également menés pour améliorer l'accès à l'eau potable, les installations sanitaires et les pratiques d'hygiène, notamment importantes en période de fortes pluies qui aggravent les conditions sanitaires. Cette intervention s'inscrit dans un contexte où le système de santé local est fragilisé par l'arrivée massive de 1,2 million de réfugiés soudanais au Tchad et un soutien international encore insuffisant.

RDC

ARECOMS prolonge la suspension des exportations de cobalt jusqu'au 15 octobre 2025, et instaure un système de quotas jusqu'en 2027

L'Autorité de régulation des minerais stratégiques de la RDC (ARECOMS) a [annoncé](#) la prolongation de la suspension temporaire de toutes les exportations de cobalt jusqu'au 15 octobre 2025. À partir du 16 octobre, un régime de quotas entrera en vigueur « jusqu'à nouvel ordre ». Entre le 16 octobre et le 31 décembre 2025, les exportations seront limitées à 18 125 tonnes : 3 625 tonnes en octobre, puis 7 250 tonnes en novembre et en décembre. Pour 2026, le plafond est fixé à 96 600 tonnes, composé d'un quota de base de 87 000 tonnes (soit 7 250 tonnes par mois) et d'une réserve stratégique de 9 600 tonnes contrôlée par ARECOMS. Des volumes similaires sont prévus pour 2027, sous réserve d'ajustements. Certaines entreprises seront exclues du dispositif : celles ayant exporté moins de 100 tonnes en 2024 (à l'exception d'EGC), celles possédant une raffinerie sans avoir exploité de cobalt ces cinq dernières années, ou celles dont les gisements sont épuisés.

Loi de finances 2026 : vers un budget de 20,3 Mds USD pour promouvoir un développement inclusif et durable

La Première ministre Judith Suminwa Tuluka a [présenté](#) au Parlement, le 15 septembre 2025, un projet de budget pour 2026 de 20,3 Mds USD, en hausse de 16,4 % par rapport au budget révisé de 2025. Équilibré en recettes et en dépenses, ce projet vise à doubler les recettes récurrentes d'ici 2028, maintenir une trajectoire budgétaire crédible, reconstruire les zones affectées par les conflits et réduire les inégalités sociales. Il s'inscrit dans le cadre du programme gouvernemental 2024-2028 et est en cohérence avec le plan quinquennal de 93 Mds USD dévoilé en juin 2025, qui met l'accent sur la

diversification économique, l'aménagement du territoire, l'accès aux services sociaux et la durabilité environnementale. Pour atteindre ces objectifs, le gouvernement prévoit d'élargir l'assiette fiscale et de lutter contre la fraude et l'évasion.

Trident Digital mobilise 2,6 M USD pour le déploiement de son projet d'identification numérique

La société singapourienne Trident Digital Tech Holdings Ltd (TDTH) a [annoncé](#) le 16 septembre, dans un communiqué de presse, avoir mobilisé un montant de 2,6 M USD via un financement de type PIPE (Private Investment in Public Equity), une méthode de levée de fonds permettant à des investisseurs privés d'investir dans une société cotée en bourse. Selon l'entreprise, ces fonds, seront destinés à l'expansion et la promotion de son projet de service d'identification numérique, dénommé « DRC pass ». Cette levée a été grandement facilitée par les services de la société Chaince Securities, qui aurait joué un rôle clé en agissant en tant qu'agent de placement exclusif, comme précisé dans ce communiqué officiel.

Sao Tomé-et-Principe

Validation de la 1^{ère} revue du programme de facilité élargie de crédit (FEC) avec le FMI

Le Conseil d'administration du FMI a [achevé](#) le premier examen de l'accord sur la facilité élargie de crédit (FEC) approuvé en décembre 2024 et a conclu sa consultation au titre de l'article IV avec Sao Tomé-et-Principe. Cette première revue a permis le décaissement d'un montant équivalent à 3,9 M DTS (environ 5 M USD), ce qui porte le total des décaissements accordés à Sao Tomé-et-Principe au titre de l'accord à environ 10 M USD. Les résultats obtenus dans le cadre du programme FEC ont été satisfaisants en ce qui concerne les objectifs quantitatifs, tandis que la mise en œuvre des réformes structurelles a progressé à un rythme plus lent. Huit des dix critères de performance quantitatifs ont été atteints. Pour les deux critères non atteints (taux de réserves internationales et d'arriérés extérieurs), les autorités adopteront des mesures correctives appropriées, sachant que le non-respect du critère de réserves internationales était mineur et temporaire. Tandis que trois des quatre objectifs indicatifs ont été atteints, aucun des huit critères structurels n'a été pleinement atteint ou mis en œuvre dans les délais.

Agenda des évènements économiques et institutionnels à venir

- Du 18–19 novembre 2025 : *Ambition Africa*, Paris.
- Du 7–9 février 2026 : 23^e *Congrès international et exposition de l'Association africaine de l'eau et de l'assainissement (Forum de l'eau)*, Yaoundé.
- 26–29 mars 2026 : 14^e *Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)*, Yaoundé.
- 16-19 juin 2026: *EU Business Week*.
- 12–21 juin 2026 : *PROMOTE 2026*, Yaoundé, sous le thème « *Entreprises privées et environnement des affaires* ».

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Efi FRAGER (Service économique régional de Yaoundé)

Rédacteurs : Mohamed Elkatib AYIAGNIGNI (SER Yaoundé) ; Guillaume PREVOST - Ingrid ORAMALU (SE Brazzaville) ;
Michel BOIVIN – Fanny SCHAEFFER (SE Libreville) ; Pierre SEJOURNE (SE Kinshasa) ; Naïma TAHRAN (AFD-N'Djamena)

[Rendez-vous sur cette page](#) pour vous abonner